



<http://www.labatut09.fr/>

MAIRIE DE LABATUT

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 AVRIL 2023

Nombre de conseillers
- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10
- absents : 01
- exclus : 00

Date de convocation et
d'affichage :

30/03/2023

OBJET

Approbation
&
Vote
Du compte de
Gestion 2022

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en
Sous-Préfecture
de Pamiers le
06 avril 2023
et publication du
06 avril 2023

Le Maire certifie, sous sa
responsabilité, le caractère
exécutoire de la présente
délibération.

Le secrétaire de séance,

**Mme PERIDON-
GONZALEZ Janine,**

Le Maire,

Jean CRESPI

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de LABATUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean CRESPI, Le Maire.

Étaient présents : M. CRESPI Jean, M. LEMOINE Denis, M. PERROT Alain, Mme PECCATTE Bernadette, M. DENOS Bernard, M. PERIDON-GONZALEZ Janine, Mme CANCEL Émilie, M. VIDOTTO Matthieu, M. PEDOUSSAUD Jean, M. BELBEZE Jean-Jacques

Étaient absents excusés : Mme CARTAILLAC Aude

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme PERIDON-GONZALEZ Janine a été nommée secrétaire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-31, L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;

CONSIDERANT que l'exécution des dépenses et des recettes a été réalisée par l'inspecteur divisionnaire FiP en poste à Pamiers et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif 2022 du Budget Principal de la Commune ;

CONSIDERANT que l'inspecteur divisionnaire a transmis son Compte de Gestion avant le 1er Juin comme la loi le prévoit ;

AYANT ENTENDU l'exposé de Monsieur Le Maire, résumé comme suit :

EN INVESTISSEMENT			
DEPENSES :	37 005.18€	RECETTES :	50 952.57€
SOIT un excédent de 13 947.39€			

EN FONCTIONNEMENT			
DEPENSES :	101 951.88€	RECETTES :	141 165.55€
SOIT un excédent de 39 213.67€			

Résultat budgétaire global 2022 : + 53 161.06€

Résultat de clôture d'exercice 2022 : +230 180.61€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

ADOpte le Compte de Gestion du Budget Principal de la mairie de Labatut, établi par l'inspecteur divisionnaire, pour l'exercice 2022, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du même exercice.

Pour extrait conforme



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

14720 - LABATUT

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	133 319,78		13 947,39		147 267,17
Fonctionnement	78 699,77	35 000,00	39 213,67		82 913,44
TOTAL I	212 019,55	35 000,00	53 161,06		230 180,61
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	212 019,55	35 000,00	53 161,06		230 180,61

Résultats budgétaires de l'exercice

14720 - LABATUT

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	220 283,78	165 549,77	385 833,55
Titres de recette émis (b)	50 952,57	141 165,55	192 118,12
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	50 952,57	141 165,55	192 118,12
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	220 283,78	165 549,77	385 833,55
Mandats émis (f)	37 005,18	101 989,69	138 994,87
Annulations de mandats (g)		37,81	37,81
Depenses nettes (h = f - g)	37 005,18	101 951,88	138 957,06
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	13 947,39	39 213,67	53 161,06
(h - d) Déficit			